

FC XI°

2021 / NO / C - GUIDER / CERMP / NO / NO

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

REGION DU NORD

DEPARTEMENT DU MAYO-LOUTI

COMMUNE DE GUIDER

COMMISSION INTERNE DE
PASSATION DES MARCHE

BP 34 TEL 22 27 52 58



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

NORTH REGION

MAYO- LOUTI DIVISION

GUIDER COUNCIL

INTERNAL TENDERS BOARD

P.O. BOX 34 TEL. 22 27 52 58

AONO 05
C - GUIDER

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°05/AONO-PU/RN/D42/C- GUIDER/SCPM/CIPM/2021

**DU 1^{er}/02/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE
DANS DEUX (02) ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE GUIDER**

Financement : BIP-MINEDUB / 2021

Imputation : 55 15 196 01 64 15 12 28 11

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public 2021, le Maire de la Commune de Guider, **Maitre d'Ouvrage**, lance, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la **Construction de de deux blocs de deux salles de classe dans deux (02) écoles primaires de la Commune de Guider.**

2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent entre autres : travaux préparatoires ; terrassement ; fondation ; la maçonnerie et béton en élévation ; La charpente et couverture ; la menuiserie métallique ; l'électricité ; la peinture, VRD.

3. Délai d'exécution

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**.

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en deux (02) lots à savoir :

N° Lots	Objet	Localité
1	Construction d'un bloc de deux salles de classe	EP SANGUERE III
2	Construction d'un bloc de deux salles de classe	EP SOULKANDOU

NB un soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un (01) lot.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **vingt millions (20 000 000) FCFA** par lot

6. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics.

7. Financement

Les travaux sont financés par le Budget d'Investissement Public/MINEDUB, Exercice 2021 ligne 55 15 196 01 64 15 12 28 11.

8. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 2% du coût prévisionnel TTC soit **quatre cent mille (400 000) FCFA par lot** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au **Service Communal de Passation des Marchés de la Commune de Guider** dès Publication du présent avis d'Appel d'offres. Tel : 697 35 95 53/ 698 66 43 02

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu au **Service Communal de Passation des Marchés publics de Guider**, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de **50 000 (cinquante mille) francs CFA**, payable au guichet de la recette de la Commune de Guider.

11. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au **Service Communal de Passation des marchés de Guider**, le **22/02/2021 à 10 Heures au plus tard** et devra porter la mention :

“APPEL D’OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D’URGENCE

N°05/AONO-PU/RN/D42/C- GUIDER/SCPM/CIPM/2021

DU 1^{er}/02/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DEUX BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS DEUX (02) ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE GUIDER”

“A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement”

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requis devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative

(Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir : l'ouverture des offres administratives, techniques et financières qui aura lieu le **22/02/2021** à 11 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Guider dans la salle des actes de la Commune.

.Les soumissionnaires désireux peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée.

14-critères d'évaluation

14.1critères éliminatoires, il s'agit de :

1	Dossier Administratif incomplet après délai pour se conformer
2	Fausse déclaration ou pièces falsifiées
3	Offre financière incomplète/absence d'un prix unitaire quantifié
4	Non obtention de 70% critères essentiels
5	Absence caution de soumission

14.2 Critères essentiels

Les critères essentiels porteront sur :

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Situation financière de l'entreprise	oui/non
2	Expérience de trois dernières années du soumissionnaire dans les travaux similaires	oui/non
3	Expérience du personnel d'exécution	oui/non
4	Matériel et équipements à mobiliser	oui/non
5	Propositions technique (organisation, planning etc..)	oui/non
6	La justification de l'acceptation des conditions du CCTP	Oui/non
7	Présentation des offres	Oui/non

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenus 70% de oui seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leurs offres financières évaluées.

15 - Attribution.

Il sera considéré les montants hors taxes à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les conditions administratives et techniques requises et dont l'offre financière est évaluée la moins disante.

16. Durée de validité des offres techniques et financière requise.

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt -dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au **Service Communal de Passation des Marchés de Guider** sise à la Commune de Guider. Tel : 697 35 95 53/ 698 66 43 02

NB. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants: 673 205 725/699 370 748

GUIDER, le 1^{er}/02/2021
LE MAIRE,

Ampliations :

- DDMAP (pour information)
- ARMP (pour publication au JDM)
- Président CIPM/C-G
- Receveur Municipal (pour information)
- Affichage (pour information)
- Chrono/ Archives



[Handwritten signature in blue ink]
[Red stamp]